# Module PART 66 | Module 7A : Procédures d'entretien B1.1 et B1.3

Formation courte Licence PART 66

RS 1137

# LIEU DE FORMATION | DATE

Istres I Pôle Formation UIMM SUD - AFPI Provence Dates I Nous consulter

Mise à jour 22 avril 2022

# **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Maîtriser les procédures et méthodes d'entretien nécessaires pour intervenir sur aéronefs et leurs équipements mécaniques et électriques.

# **DURÉE ET ORGANISATION**

Durée | 28 heures (4 jours) Nombre de stagiaires | 14 à 12

## **ADMISSION**

#### **PUBLIC**

- Mécaniciens aéronautiques désirant obtenir une licence européenne EASA Part 66
- Mécaniciens militaires en reconversion civile
- Toute personne ayant un niveau Baccalauréat général ou technique

# **PRÉ-REQUIS**

- Être titulaire d'un titre ou diplôme aéronautique reconnu ou d'un Baccalauréat général ou technique
- Avoir un dossier d'admission PART 147 validé auprès du centre de formation.

## **PROGRAMME**

Le programme de ce module reprend les principaux éléments du référentiel de la PART 66 décrits dans la réglementation Européenne CE 1321/2014.

Il cible les éléments essentiels relatifs à la connaissance des sujets / matières suivantes :

- Outillages, moyens de contrôle, mesures de sécurité, manutention aéronefs
- Procédures de Maintenance, Documentations techniques
- Inspection, techniques de démontage, dépannages
- Eléments de guidage et de transmission mécanique
- · Réparation cellule, câblage aéro

# COÛT















## **VALIDATION**

- Attestation PART 147 délivrée au stagiaire si résultat QCM >= 75% du module suivi
- Attestation des acquis de la formation
- Attestation de fin de formation

# **MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES**

## Option 1 : Présentiel

- Cours et suivis en présentiel avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique\*

## Option 2: A distance

- Accompagnement et suivi(s) individuel(s) personnalisé(s) de 2h par semaine avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique\*

## Option 3: Examen seul

- Examen seul en candidat libre en présentiel
- Pas d'accès aux supports de cours
- Pas de suivi individuel

## \*Accès à la plateforme pédagogique

- Exercices d'application pour contrôler la progression des stagiaires avant examen
- Livrets de cours homologués par l'Aviation Civile
- Bibliothèque technique

Salles de cours et d'examen adaptées. Hall aéronautique de 3000m2 équipé.

# MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

- Examen conforme au Règlement CE 1321/2014 de l'EASA (PART 147) :
- Questionnaire à Choix Multiples informatique : 80 Questions 100 minutes
- Questions à Développement papier (rédaction): 2 Questions 2 x 20 minutes











